

## Synthèse des débats

**Atelier 3 : « Quelles méthodes pour quels terrains ? »**

**Atelier 4 : « Recueil de données : sources fiables et pertinence des grilles d'analyse »**

### Pas d'observation (quantitative) de la langue sans évaluation (qualitative) des locuteurs

Pour **Katia Haddad**, afin de réaliser une estimation fiable du nombre de francophones, il faut impérativement introduire des mesures de compétence, (ce que le locuteur sait) et de performance (ce que le locuteur en fait, y compris sur la durée, en l'actualisant) au sens de Noam Chomsky. Elle insiste sur la nécessité de constater un certain équilibre entre ces deux mesures pour pouvoir désigner tel ou tel niveau de francophonie. **Didier de Robillard** semble approuver cette approche qualitative qui « libère » l'enquêteur et l'enquêté et évite le « contrôle symbolique » qu'impose, selon lui, inévitablement, la création de catégories dénombrables rendue nécessaire par l'approche quantitative. Il ajoute qu'on a observé que, quand on avait affaire à un pouvoir faible, on faisait du qualitatif alors que quand on avait affaire à un pouvoir fort, on faisait du quantitatif. **Rodrigue Landry** répond que le modèle qu'il propose réconcilie les deux approches car il vise à étudier de façon quantitative (par des questionnaires administrés en nombre) des aspects qualitatifs en identifiant différents types de « vécus ». En interrogeant les gens avant d'établir les grilles, on peut utiliser leurs propres critères sans qu'il y ait « contrôle », mais en sachant, comme le dit **Fabienne Leconte**, que les enquêteurs ne recueillent pas ce que les gens font mais ce qu'ils disent qu'ils font.

### Connaître l'image d'une langue pour l'observer

Selon les contextes, **Katia Haddad** plaide pour que des variables ayant des incidences sur la pratique linguistique et/ou sa reconnaissance (image de la langue) soient introduites, comme la confession religieuse par exemple (cas du Liban) ou l'ethnie de référence (cas de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne). **Pierre Martinez** appuie cette proposition qu'il a lui-même exploitée dans sa contribution en montrant l'importance de « l'ethnicité » dans le rapport aux langues et au français en particulier, et place les principes de contextualisation et de pluridisciplinarité des observations au cœur du processus. **Fabienne Leconte** confirme et souligne les influences que peuvent exercer les enquêteurs, même à leur insu, du fait de leur nationalité, de la langue qu'ils parlent, etc. **Jean-Marie Klinkenberg** demande que l'on aille beaucoup plus loin dans cette voie en faisant intervenir toutes les variables des représentations d'une langue comme sa désirabilité, sa difficulté supposée, etc. Ces dimensions étant presque toujours absentes des enquêtes, l'AUF devrait s'employer à « cadastrer » les manques en la matière pour pouvoir les combler par de nouvelles enquêtes. A son avis, c'est sur cette base que l'OIF pourra utiliser ces données pour adapter sa communication en faveur de la promotion du français aux attentes du public, comme le font les industriels dans le domaine des produits de consommation. **Rodrigue Landry** précise que ces variables sont déjà prises en compte dans son modèle et que les représentations sociales des langues sont appréhendées à travers les processus mentaux des personnes. **Bruno Maurer** et **Alain Domergue** proposent une solution dont le modèle utilise des outils de la sociologie pour cerner qualitativement les représentations sociales des locuteurs et traiter quantitativement les résultats obtenus. Locuteurs dont **Thierry Bulot**, comme **Alain Domergue**, pensent qu'ils doivent être replacés au centre de l'observation.

Dans cet esprit, la proposition d'introduire ou de renforcer le poids des représentations de la langue dans la grille LAFDEF de Chaudenson est défendue sous le vocable de « modus » par **Auguste Moussirou Mouyama**. **Robert Chaudenson** répond que la notion de « status » mesurée par la grille est déjà constituée pour environ 20% de critères relevant de la représentation de la langue. Pour **Bruno Maurer**, la prise en compte de cette dimension reste malgré tout insuffisante, ce qui amène **Moussa Daff** à prôner, au-delà des discussions universitaires à poursuivre ailleurs, une amélioration de la grille LAFDEF existante, la dite grille devant servir de base.

### **Hybridation, frottement et niches écolinguistiques : jusqu'où observer ?**

**Auguste Moussirou Mouyama** accorde une telle importance à l'environnement dans lequel une langue se trouve qu'il préfère considérer la francophonie plutôt à partir de la notion d'espaces. C'est dans les questions qui touchent ces espaces que l'on peut cerner la réalité de la langue. **Fabienne Leconte** prolonge cette idée en rappelant la différence qu'il faut absolument prendre en compte, selon les contextes linguistiques, entre ce que les gens déclarent faire et ce qu'ils font en réalité, ce qui pose la question de la nature de la langue parlée et de son hybridation. **Sylvie Wharton** confirme ce point de vue et rappelle que, dans presque tous les cas, les langues, et singulièrement le français, sont en situation de « frottement » avec d'autres idiomes, ce qui a des conséquences sur les enjeux éducatifs qui devraient mieux prendre en compte les compétences plurilingues des enfants. **Enrique Hamel** va même jusqu'à pointer la difficulté, dans certaines situations, de distinguer la langue maternelle des autres langues ! Et conclut que, quelle que soit la qualité des instruments de mesure, il y faut du temps et des moyens. Tout en reconnaissant l'intérêt et la réalité des niches écolinguistiques à étudier, **Louis-Jean Calvet** met en garde l'assemblée sur la complexité infinie des situations qui rend improbable leur observation généralisée, du moins dans la perspective de l'OIF. Surtout, comme le dit **Bruno Maurer**, si l'on cherche - ce qui n'est pas fait aujourd'hui - à prendre en compte les représentations des pratiques linguistiques qui obligeraient à observer chaque groupe social !

### **Codifier oui, mais comment et pour qui ?**

En écho à **Farid Benramdane**, qui rappelait que la toponymie - dont les valeurs, tant symbolique que stratégique, ont des conséquences pratiques et économiques réelles - était le seul secteur linguistique faisant l'objet d'une codification au niveau international, **Gueorgui Jetchev** évoque le cas de la translittération du cyrillique, dont la codification n'est pas forcément lisible pour un public non averti, ce qui pose aussi un problème. Par ailleurs, **Jean-Marie Klinkenberg** s'interroge sur la défense de l'internationalisation de l'exonymie (la nomination des lieux étrangers) qui, soit imposerait la version originale, parfois difficile à prononcer (avec, en plus, les problèmes de choix lorsqu'il existe plusieurs versions locales comme pour Bruxelles ou Brussel), soit risque de consacrer la domination de fait de l'anglicisation. Sa préférence irait plutôt à « l'indigénisation », l'appropriation locale des noms étrangers, donc, pour les francophones, la francisation.

Plus généralement, **Auguste Moussirou Mouyama** pense qu'il manque une instance de régulation linguistique (rôle que pourrait jouer l'OIF) qui aiderait à la mise en place de réformes linguistiques parfois bloquées par des points de vue et intérêts particuliers.